

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation: 12/04/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,  
Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** :

**Excusés** : Barbara LOUCHART

**Absents**:

**Vote du compte administratif - eau chatel - (D 2023 135)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Joël BOISSIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait  
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice  
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	9 108.33				9 108.33	
Opérations exercice	7 480.35	20 013.70	15 712.94	20 025.80	23 193.29	40 039.50
Total	16 588.68	20 013.70	15 712.94	20 025.80	32 301.62	40 039.50
Résultat de clôture		3 425.02		4 312.86		7 737.88
Restes à réaliser						
Total cumulé		3 425.02		4 312.86		7 737.88
Résultat définitif		3 425.02		4 312.86		7 737.88

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de  
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de  
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux  
différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

